



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°R27-2016-01-20-001

Portant nomination à la commission régionale du patrimoine et des sites de Bourgogne-Franche-Comté

La préfète de la région Bourgogne - Franche-Comté,

**Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L. 612-1 et R.612-1 à R.612-9 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I^{er} ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu la délibération de Monsieur le président du conseil départemental de la Côte d'Or en date du 24 avril 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu la délibération du Conseil départemental du Doubs du 27 avril 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu la délibération du Conseil départemental du Jura du 24 avril 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu le courrier de Monsieur le président du conseil départemental de la Nièvre en date du 1^{er} juillet 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu la délibération du Conseil départemental de la Haute-Saône du 2 avril 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu le courrier de Monsieur le président du conseil départemental de la Saône-et-Loire en date du 19 mai 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu la délibération du Conseil départemental du Territoire de Belfort du 2 juillet 2015 faisant part de la désignation de deux titulaires et deux suppléants ;

Vu le courrier de Monsieur le président de l'association des maires de la Côte-d'Or en date du 23 juillet 2015 faisant part de la désignation d'un titulaire et d'un suppléant ;

Vu la proposition de l'Association des Maires du Doubs en date du 18 septembre 2014 faisant part de la désignation d'un titulaire et d'un suppléant ;

Vu la proposition de l'Association des Maires du Jura en date du 2 juillet 2014 faisant part de la désignation d'un titulaire et d'un suppléant ;

Vu la proposition conjointe de l'Association des Maires de France de la Haute-Saône et de l'Association des Maires Ruraux de la Haute-Saône en date du 30 mai 2014 faisant part de la désignation d'un titulaire et d'un suppléant ;

Vu le courrier de Monsieur le président de l'association des maires de Saône-et-Loire en date du 5 décembre 2014 faisant part de la désignation d'un titulaire et d'un suppléant ;

Vu la proposition de l'Association des Maires du Département du Territoire de Belfort en date du 23 mai 2014 faisant part de la désignation d'un titulaire et d'un suppléant ;

arrête :

Article 1^{er} : Sont nommés membres de la commission régionale du patrimoine et de sites de Bourgogne-Franche-Comté :

a) En qualité de membres de droit :

Le préfet de région ou son représentant,

Le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant,

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,

Le conservateur régional des monuments historiques ou son représentant,

Le conservateur régional de l'archéologie ou son représentant,

Le chef du service chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel ou son représentant.

Sont nommés pour une durée de quatre ans :

b) En qualité de conservateur du patrimoine :

TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. Michaël VOTTERO, conservateur des monuments historiques	M. Emmanuel BUSELIN, conservateur des monuments historiques

c) En qualité d'architecte en chef des monuments historiques :

TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. Frédéric DIDIER	M. Paul BARNOUD

d) En qualité de chef de service déconcentré chargé de l'architecture et du patrimoine :

TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. Michel JEAN, chef du STAP du Jura	M. Stéphane AUBERTIN, chef du STAP de Saône-et-Loire

e) En qualité d'architecte des Bâtiments de France :

TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. Olivier CURT, architecte des bâtiments de France du département de Côte-d'Or	Mme Émilie SCIARDET, architecte des bâtiments de France du département du Doubs

f) En qualité d'élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Anne VIGNOT, adjointe au maire chargée de l'environnement à Besançon (Doubs), <i>ville dotée d'un secteur sauvegardé</i>	Mme Catherine SADON, maire de Semur-en-Auxois (Côte d'Or) <i>ville dotée d'un secteur sauvegardé</i>
Mme Pascale de MAURAIGE, maire d'Arquian (Nièvre) <i>commune intégrée dans une AVAP intercommunale</i>	M. Pierre CONTOZ, maire de Montfaucon (Doubs) <i>commune dotée d'une AVAP</i>
M. Gilbert BARBIER, sénateur du Jura	M. Philippe BAUMEL, député de Saône-et-Loire
M. Denis THOMAS, adjoint au maire de Meursault (Côte-d'Or)	M. Gérard GALLIOT, conseiller départemental (Doubs)
M. Gilles BEDER, maire de Salins-les-Bains (Jura) <i>commune dotée d'une AVAP</i>	Mme Anne JERUSALEM, maire de Chassignelles (Yonne)

Mme Laurence PORTE, maire de Montbard (Côte d'Or)	M. Vincent BALLOT, maire de Marnay (Haute-Saône)
M. Émile NEY, maire de Bucey-lès-Gy (Haute-Saône)	Mme Véronique LORANS, adjointe à la culture et au patrimoine de Nevers (Nièvre) <i>ville dotée d'une ZPPAUP</i>
M. Hervé REYNAUD, conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine, adjoint au maire de Mâcon en charge de la culture, du patrimoine historique, et du dialogue interculturel (Saône-et-Loire)	M. Jean-Luc SALOMÉ, conseiller délégué à la mairie de Delle (Territoire de Belfort)

g) En qualité de personnalités qualifiées :

TITULAIRES
M. Bertrand COHENDET, architecte du patrimoine
M. Paul DELSALLE, maître de conférences en histoire, université de Franche-Comté
M. Dominique DESGEORGES, architecte, ancien inspecteur des sites
M. Denis GRISEL, ancien directeur des Archives départementales du Doubs
M. Vincent GUICHARD, directeur général de Bibracte
M. René LOCATELLI, professeur honoraire, université de Franche-Comté
M. Fabien OPPERMANN, conservateur du patrimoine, chef de la mission des activités et du patrimoine culturel au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
M. Christian SAPIN, directeur de recherches au CNRS

h) En qualité de représentants d'associations ou de fondations :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Michel ALBIN, président de l'association «Cités de Caractère de Bourgogne-Franche-Comté»	M. Luc JOLIVEL, directeur de la Cité du Mot, membre de l'Association nationale des Centres culturels de rencontre
M. Philippe BODO, directeur du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Yonne	Mme Christine WENGER-BIDOYEN, directrice du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Saône
M. Antoine de LOISY, représentant de l'association «La Demeure Historique»	Mme Béatrix de MOUSTIER, représentante de l'association «La Demeure Historique»
M. Jean-Marie PINEL, président de l'association « Renaissance du Vieux Besançon »	Mme Christine LAMARRE, présidente de l'Académie de Dijon

M. Claude VEYSSIÈRE-POMOT, représentant de l'association « Vieilles Maisons Françaises »	M. François ROY de LACHAISE, représentant de l'association « Vieilles Maisons Françaises »
--	--

i) En qualité de conservateur des antiquités et objets d'art :

TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. Jean-Louis LANGROGNET, conservateur des antiquités et objets d'art de Haute-Saône	M. Pierre-Frédéric BRAU, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Yonne

Article 2 : Sont nommés membres de la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites de Bourgogne-Franche-Comté :

a) En qualité de membres de droit :

Le directeur régional des affaires culturelles,
Le conservateur régional des monuments historiques,
Le conservateur régional de l'archéologie,
Le conservateur des monuments historiques mentionné à l'article 1^{er}b) du présent arrêté,
Le chef du STAP mentionné à l'article 1^{er}d) du présent arrêté,
L'architecte des Bâtiments de France mentionné à l'article 1^{er}e) du présent arrêté.

b) Sont nommés pour une durée de quatre ans :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Laurence PORTE, <i>en qualité d'élue</i>	M. Vincent BALLOT, <i>en qualité d'élue</i>
M. Claude VEYSSIÈRE-POMOT, <i>en qualité de représentant d'association</i>	Mme Béatrix de MOUSTIER, <i>en qualité de représentante d'association</i>
M. Paul DELSALLE, <i>en qualité de personnalité qualifiée</i>	<i>Pas de suppléance pour les personnalités qualifiées</i>
M. Fabien OPPERMAN, <i>en qualité de personnalité qualifiée</i>	<i>Pas de suppléance pour les personnalités qualifiées</i>

Article 3 : Sont nommés membres de la section de la commission régionale du patrimoine et des sites de Bourgogne-Franche-Comté :

La présidence est assurée de droit par le préfet de région, il peut se faire représenter dans cette fonction.

a) En qualité de représentants de l'État :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Le directeur du pôle patrimoines et architecture	Le conseiller pour l'architecture
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement	<i>Son représentant désigné</i>

b) En qualité d'élus :

Pour le département de la Côte-d'Or :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Pierre REBOURGEON, conseiller départemental du canton de Beaune	Mme Valérie DUREUIL, conseillère départementale du canton de Nuits-Saint-Georges
Mme Sandrine HILY, conseillère départementale du canton de Dijon 3	M. Paul ROBINAT, conseiller départemental du canton de Talant
M. Dominique BONDIVENA, maire de Flavigny-sur-Ozerain	M. Michel BOUTRON, maire de Bussy-le-Grand

Pour le département du Doubs :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, conseillère départementale du canton de Morteau	M. Alain MARGUET, conseiller départemental du canton d'Ornans
M. Gérard GALLIOT, conseiller départemental du canton de Besançon-1	Mme Martine VOIDEY, conseillère départementale du canton de Valentigney
M. André FERRER, maire de Villers-Buzon	M. Maurice DEMESMAY, maire de Rurey

Pour le département du Jura :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, conseiller départemental du canton de Dole-1	Mme Chantal TORCK, conseillère départementale du canton de Tavaux
Mme Marie-Christine CHAUVIN, conseillère départementale du canton d'Arbois	Mme Danielle BRULEBOIS, conseillère départementale du canton de Bletterans

Mme Chantal TORCK, maire de Chaussin	M. Félix MACARD, maire de Foucherans
---	---

Pour le département de la Nièvre :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M Jean-Louis BALLERET, conseiller départemental du canton de Nevers I	Mme Anne VERIN, conseillère départementale du canton de Corbigny
Mme Blandine DELAPORTE, conseillère départementale du canton de la Charité-sur-Loire	Mme Joëlle JULIEN, conseillère départementale du canton d'Imphy
<i>Maire désigné par l'association des maires : à pourvoir</i>	<i>Maire désigné par l'association des maires : en cours de désignation</i>

Pour le département de la Haute Saône :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Gérard PELLETERET, 9 ^e vice-président du conseil départemental, conseiller départemental du canton de Villersexel	Mme Sabrina FLEUROT, conseillère départementale du canton de Villersexel
Mme Sylvie MANIERE, conseillère départementale du canton de Vesoul-1	Mme Valérie HAEHNEL, conseillère départementale du canton de Luxeuil-les-Bains
M. Émile NEY, maire de Bucey-lès-Gy	M. Jean-Pierre CHAUSSE, maire de Fresne-Saint-Mamès

Pour le département de la Saône-et-Loire :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Hervé REYNAUD, conseiller départemental du canton de Mâcon 2	Mme Claude CANNET, conseillère départementale du canton de Mâcon 2
Mme Catherine FARGEOT, conseillère départementale du canton d'Hurigny	Mme Christine LOUVEL, conseillère départementale du canton de Saint-Rémy
M. Jean DELIZE, maire de Saint-Aubin-sur-Loire	M. Jean PIRET, maire de Suin

Pour le département de l'Yonne :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<i>Conseiller départemental désigné par le conseil départemental : en cours de désignation</i>	<i>Conseiller départemental désigné par le conseil départemental : en cours de désignation</i>
<i>Conseiller départemental désigné par le conseil départemental : en cours de désignation</i>	<i>Conseiller départemental désigné par le conseil départemental : en cours de désignation</i>

<i>Maire désigné par l'association des maires : en cours de désignation</i>	<i>Suppléant désigné par l'association des maires : en cours de désignation</i>
---	---

Pour le département du Territoire de Belfort :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Marie-Claude CHITRY-CLERC, conseillère départementale du canton de Bavilliers	M. Christian RAYOT, conseiller départemental du canton de Grandvillars
M. Éric KOEBERLÉ, conseiller départemental du canton de Bavilliers	M. Guy MICLO, conseiller départemental du canton de Giromagny
M. Laurent CONRAD, maire de Montreux-Château	M. Pierre OSER, maire de Delle

c) En qualité de personnalités qualifiées :

M. Bertrand COHENDET, membre de la commission régionale du patrimoine et des sites
M. Michel ALBIN, membre de la commission régionale du patrimoine et des sites
M. Dominique DESGEORGES, membre de la commission régionale du patrimoine et des sites
M. François ROY de LACHAISE, membre de la commission régionale du patrimoine et des sites
M. Guillaume BOUTEILLE, architecte DPLG
M. Olivier JUFFARD, architecte DPLG

Article 4 : Les précédents arrêtés de composition des CRPS de Bourgogne et de Franche-Comté sont abrogés.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 20 JAN. 2016